

AMAP de Lorgues
Contrat d'engagement mutuel pour la production de viande de
COCHON BIO PLEIN AIR - COLIS GRILLADE

Livraison prévue le jeudi 6 mai 2021

<u>Entre les producteurs :</u>	<u>Et l'amapien(ne) :</u>
<p>Cécile Plauchud et Olivier Prouheze</p> <p>83560 La Verdrière, tél. : 06 26 45 22 52</p> <p>cecile.plauchud@gmail.com</p>	<p>(Nom-Prénom)</p> <p>(Adresse)</p> <p>.....</p> <p>Tél fixe :</p> <p>Tel portable :</p> <p>Mail :</p>
<p>Qui s'engage à fournir une viande de qualité sous forme d'un colis d'environ 3 kg au prix d'environ 50€* composé des morceaux suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un rôti (500gr), • de 6 côtes échine ou premières (800gr), 15€/kg • de chipolatas (500gr), • de saucisses de ménage à faire cuire fraîche ou à laisser sécher (500gr), 18€/kg • d'un cervelas ou saucisson à l'ail (300gr), 20€/kg • d'un figatelli à faire cuire frais ou à laisser sécher (200gr), 25€/kg <p style="text-align: center;">*Poids variable selon colis</p> <p style="text-align: center;">Quantité limitée.</p>	<p>Qui, ayant pris connaissance des conditions d'élevage, s'engage à la contractualisation solidaire avec les producteurs à verser:</p> <p style="text-align: center;">un acompte de 30 € par colis à la contractualisation afin d'anticiper les frais d'engraissement</p> <p>Le solde sera fait lors de la livraison selon le poids du colis et des morceaux supplémentaires.</p>
Préciser le nombre de colis commandé(s) :	
Date et signature :	Date et signature :
Afin que les aléas de productions ne soient pas à la seule charge du paysan, l'acompte ne sera pas soumis à remboursement en cas d'événement indépendant de sa volonté	

Dans le cadre des AMAPS, producteurs et consommateurs sont adhérents et s'engagent à respecter les statuts de la charte AMAP.